

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2019)
Heft: 4

Artikel: Appui de feu indirect à courte portée
Autor: Oetterli, Markus
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-867989>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

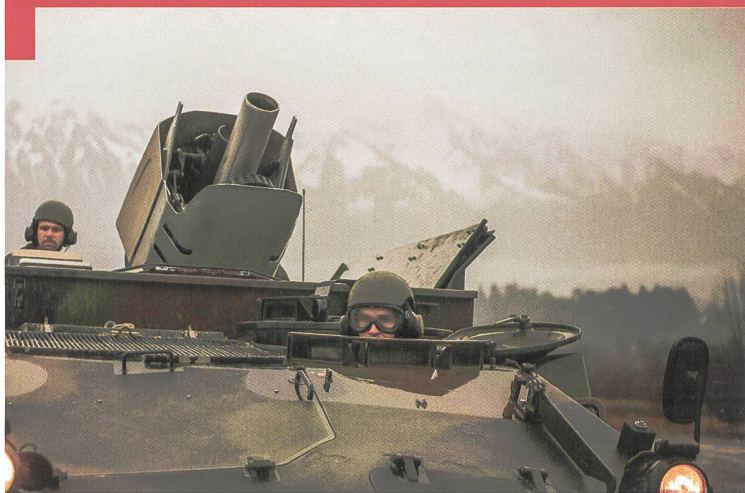
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le mortier 16 entrera en service au sein des groupes d'artillerie à partir de 2021. Il permet un appui de feu indirect tactique, en renforçant la capacité à appuyer les bataillons de combat par un appui immédiat par le feu (UF) efficace, précis, autonome et létal.

Photos © Armasuisse.

Artillerie

Appui de feu indirect à courte portée

Col Markus Oetterli

Président, Société des officiers d'artillerie (SSOART)

Le tir indirect est un élément essentiel dont l'armée a besoin pour s'acquitter de sa tâche de défense. Sans une capacité permanente de feu avec des armes à trajectoires courbes, nos propres formations seront constamment harcelées et menacées par des armes à tir indirect de l'adversaire. Elles seront alors incapables de se déplacer sur le champ de bataille et leur capacité de combat sera alors considérablement amoindrie.

Chars lance-mines 64/91

Jusqu'à leur mise hors service en 2009, les bataillons de combat étaient équipés de chars lance-mines 64/91 et disposaient ainsi d'un moyen de feu indirect à courte portée. Ce système (char lm 64) avait été développé sur la base du M113 pour l'armée suisse. Par rapport au véhicule transport de troupes standard d'origine américaine M113 A1, l'intérieur a été sensiblement modifié et un système radio ajouté. Le véhicule pesait 12 tonnes et pouvait se déplacer sur la route à une vitesse maximale de 65 km/h. Le blindage pouvait varier de 12 à 44 mm. La trappe de l'équipage, sur le toit du véhicule, avait été modifiée de manière à pouvoir être ouverte en deux parties. En dessous se trouvait le lance-mines de 12 cm, qui pouvait être utilisé à partir du sol si nécessaire, mis en batterie sur une plaque de base spéciale transportée sur le côté du véhicule. Le char lance-mines disposait de nombreuses adaptations internes et externes, qui ont dû être faites pour permettre à l'arme principale d'être repliée à l'intérieur du compartiment arrière. A l'origine, une plaque de déflexion à l'avant du véhicule permettait à celui-ci d'être amphibie ; mais elle a été remplacée dans les années 1990 par une bâche permettant de transporter les effets des hommes d'équipage à l'engagement.

Avec l'arme principale développée et produite par la Fabrique d'armes fédérales de Berne (W+F), des obus explosifs de 12 cm, des projectiles fumigènes ou d'éclairage, ainsi que des obus d'exercice explosifs pouvaient être tirés. Un total de 70 munitions pouvait être transportées sur le véhicule.

Vers l'an 2000, l'armée suisse a acquis une munition de 12 cm guidée en phase terminale : STRIX, fabriquée en Suède. Cette arme a été conçue principalement pour combattre des engins blindés. Malheureusement, cette munition ne pouvait être tirée qu'avec une portée très réduite à partir du char lance-mines – dont le tube était trop court.

L'armement secondaire, du char lance-mines était une mitrailleuse 64 de 12,7 mm, fabriquée par Browning plus tard par Ramo. L'équipage de cinq hommes se compose d'un commandant du véhicule, un conducteur, un mitrailleur, un chef de pièce et un chargeur.

Au total, 132 chars lance-mines ont été acquis pour équiper les compagnies de lance-mines chars des régiments de chars (Armée 61) puis des bataillons de chars indépendants au sein des divisions de campagne ainsi que les bataillons mécanisés des brigades blindées (Armée 95). Dans le cadre de l'Armée XXI, chaque bataillon de chars ou d'infanterie était théoriquement doté de sa propre compagnie de lance-mines de chars. Les 12 pièces étaient réparties en trois sections de quatre chars lance-mines.

Appui de feu indirect du futur

Depuis le déclassement du char lance-mines 12 cm 64/91 en 2009, les corps de troupes de combat de l'armée suisse ne disposent plus d'un système permettant d'assurer un tir indirect à courte portée. Avec le mortier de 12 cm 2016, c'est il s'agit de recréer cette capacité. Le mortier 16 permet, au niveau tactique inférieur (bataillon), de concentrer rapidement des efforts principaux par le feu. Les obus de mortier ont une trajectoire très parabolique. Cela les rend particulièrement bien adaptés à une utilisation dans un terrain compartimenté, en montagne ou en zone urbaine. Les quatre nouvelles batteries de mortiers, chacune dotée de huit pièces, seront placées au sein des quatre groupes d'artillerie restants dans le cadre du DEVA. Chaque batterie dispose de deux sections de pièces, chacune avec quatre mortiers de 12 cm 16.

Nouveau mortier Cobra 2015 (mortier 16) – Un urgent besoin d'agir!

Le SSO et la SSOART, la Société suisse des officiers de l'artillerie, ont toujours souligné la nécessité de combler les lacunes en matière de capacités de tir indirect à courte distance et jusqu'à 10 km. Le grand retard qui frappe l'introduction du mortier 16 est regrettable, même si sa gravité rapportée à une courte période est relative. L'évaluation et la passation des marchés ont été effectuées par armasuisse et approuvées par le Parlement en 2016. Le Conseil fédéral et l'administration sont chargés de superviser la mise en œuvre du projet. Le mortier 16, qui n'est apparemment pas encore mature, pose un certain nombre de questions, dont celles des éventuelles mesures à prendre pour sauver le projet. Il apparaît donc nécessaire que les Commissions de politique de sécurité du Conseil des Etats et du Conseil national prennent influence de manière prépondérante.

SSO



A l'engagement, les batteries de mortiers sont en principe attribuées, voire subordonnées aux bataillons de combat qu'ils doivent appuyer. Ils peuvent également être conduits de manière centralisée au sein du groupe d'artillerie. Par rapport aux anciens systèmes, chaque mortier peut désormais être utilisé comme une arme autonome. Cela signifie que chaque pièce dispose d'un ordinateur permettant de calculer tous les éléments de tir nécessaires. Pour la première fois, l'artillerie suisse aura la capacité de ce que l'on appelle « l'informatique embarquée ». Chaque système d'arme dispose ainsi de son propre poste central de tir (PCT).

Il est prévu d'acquérir 32 mortiers, y compris le Système intégré de guidage et de conduite de tir d'artillerie (INTAFF) et le réseau de conduite d'artillerie, 12 camions protégés (véhicules logistiques) et 36 conteneurs pour le ravitaillement en munitions. Les mortiers de 12 cm 16 doivent être remis à la troupe au cours de la période 2020-2022. La première école de recrues pour la formation des équipages est prévue pour l'année 2023 et l'introduction à la troupe aura lieu dans les cours de répétition des groupes d'artillerie en 2024.

Conclusion

Avec le mortier 16, l'artillerie de l'armée suisse, après 15 ans d'interruption, a retrouvé la capacité du feu d'appui indirect à courte distance – soit jusqu'à 10 km. C'est sans aucun doute un jalon important pour notre artillerie. Il reste cependant de nombreuses lacunes capacitaires à résorber au cours des prochaines années – notamment en matière d'appui de feu à longue distance (plus de 20 km), en matière de précision des tirs, de protection des équipages et d'amélioration de la mobilité des unités de feu. Ces questions sont traitées dans le cadre d'une étude globale qui prend en compte l'ensemble de la « sphère d'engagement sol ».

M. O.



Ci-contre : Le lance-mines 64 a servi jusqu'en 2009 au sein des formations mécanisées. Mais à cette époque les systèmes et les armes étaient à bout de souffle ; la portée de l'arme était trop faible. Un remplaçant a enfin été trouvé. Photo ci-dessous © A + V.

